

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Anne-Marie von Arx-Vernon, Nelly Guichard, Stéphanie Ruegsegger, Guy Mettan, Pierre-Louis Portier, Philippe Glatz et Patrick Schmied

Date de dépôt: 20 février 2004

Messagerie

Proposition de motion

IKEA à Genève : du projet à la réalité

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- l'intention d'IKEA de s'implanter sur le territoire du canton de Genève au lieu dit « La Renfile » ;
- les retombées économiques importantes engendrées par ce type de commerce ;
- la diminution de la circulation sur l'autoroute Genève-Lausanne et par conséquence de la pollution ;
- la forte proportion de Genevoises et de Genevois (25%) qui se déplacent jusqu'à Aubonne ;
- les investissements assurés aux entreprises du bâtiment et autres artisans ou fournisseurs de la région, devisés à plus de 90 millions ;
- l'éventuelle implantation d'IKEA sur territoire français ;
- les garanties environnementales, de transport et de sécurité données par IKEA, répondant aux exigences du DIAE et du DAEL ;
- les engagements pris par IKEA de rembourser le billet de transport aux clients utilisant les transports publics ;
- la participation d'IKEA à l'achat d'un deux-roues ou d'un abonnement de transports publics destinée à ses collaborateurs pour se rendre au travail ;

- le sens des responsabilités environnementales et sociales démontré publiquement par IKEA ;
- la mixité offerte par IKEA qui occuperait 14 500 m² de surface commerciale et mettrait à disposition plus de 5000 m² de surface pour l'accueil d'autres entreprises offrant des emplois hautement qualifiés ;
- la revalorisation bénéfique et judicieuse, financée entièrement par une entreprise privée, d'une surface actuellement en friche ;
- la grande partie des autorités verniolanes favorable à l'implantation d'IKEA au lieu dit « La Renfile », dont les élus PDC ;
- les recettes fiscales non négligeables assurées à la Ville de Vernier et au canton, par IKEA et les autres entreprises qui s'installeront sur le site ;
- la création de nombreux emplois (entre 220 et 400, si l'on compte les emplois induits) à un moment où Genève connaît un taux de chômage alarmant,

invite le Conseil d'Etat

à concrétiser ses déclarations de la session du 5 décembre 2003 (IUE 59) « ...vous pouvez être assuré que les services de l'Etat tiennent à son aboutissement, ne serait-ce que pour l'excellente raison environnementale qui vaut mieux que les habitants de ce canton ne fassent que les kilomètres qui séparent leur domicile de Vernier, plutôt qu'ils aillent jusqu'à Aubonne en générant les pollutions que l'on connaît » et à tout entreprendre, en collaboration avec la Ville de Vernier, dans les plus brefs délais, pour que l'installation d'IKEA au lieu dit « La Renfile » devienne **enfin une réalité**.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis quelque temps déjà, la venue, il faut le dire maintenant, incertaine d'IKEA à Genève, fait couler beaucoup d'encre.

Les premiers contacts entre IKEA et les autorités genevoises remontent à 1996-1997. A cette époque, la firme suédoise cherchait déjà à s'implanter dans notre canton. Le premier terrain visé, situé à Plan-les-Ouates, a été rapidement abandonné. La firme suédoise s'est alors rabattue sur un terrain plus adapté, situé sur la commune de Vernier, au lieu dit « La Renfile ».

Les travaux relatifs à l'installation d'IKEA sur ce dernier site ont ainsi débuté en 1999. A ce jour, le dossier semble rencontrer l'opposition d'une partie des autorités verniolanes, et ce en dépit des engagements pris par la direction d'IKEA pour répondre tant aux exigences du DAEL, du DIAE que de la commune.

En outre, ce sont quelque 90 millions de francs qui seront investis par IKEA dans notre canton, ainsi que la création de quelque 220 emplois (400, en comptant les emplois induits) et qui risquent d'échapper à Genève si l'entreprise, de guerre lasse, se voit contrainte de s'installer en France voisine.

C'est au moment où Genève connaît un taux de chômage très important et que les artisans et entreprises du bâtiment en auraient particulièrement besoin, que nous nous apprêtons à laisser partir une importante entreprise hors de nos frontières. Sans compter une perte fiscale considérable, tant pour la commune de Vernier que pour le canton.

Il y a lieu aujourd'hui d'agir ; c'est pour cela que nous enjoignons le Conseil d'Etat, fort de l'engagement pris devant le Grand Conseil lors de sa session du 5 décembre 2003 (IUE 59) et afin de garantir la pérennité tant sociale qu'économique de Genève, à tout mettre en œuvre, en collaboration avec les autorités verniolanes, pour que ce dossier puisse enfin voir le jour.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à renvoyer directement cette motion au Conseil d'Etat.